

## PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

## ARRÊTE n°2015/DRIEE/090

Portant dérogation à l'interdiction d'atteinte aux espèces animales protégées, dans le cadre du projet du parc éolien d'Arville en Seine-et-Marne

## Le Préfet de Seine-et-Marne, Officier de la Légion d'Honneur, Chevalier de l'Ordre National du Mérite,

Vu le Code de l'environnement, notamment ses articles L.411-1, L.411-2, L.415-3 et R.411-1 à R.411-14;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n°2008-158 du 22 février 2008 relatif à la suppléance des préfets de région et à la délégation de signature des préfets et des hauts-commissaires de la République en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret du Président de la République en date du 31 juillet 2014 portant nomination de Monsieur Jean-Luc MARX, préfet de Seine-et-Marne;

Vu l'arrêté du 19 février 2007 modifié fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations définies au 4° de l'article L.411-2 du Code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2009 modifié fixant la liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection ;

Vu l'arrêté en date du 9 juillet 2013 du ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie, portant nomination de **Monsieur Alain VALLET**, ingénieur général des mines, directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie de la région Île-de-France à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013 ;

The control of the Co

AMERICAN SERVICE AND ADMINISTRATION OF THE AMERICAN SERVICE AND ADMI

And the second of the second o

Protection as terminary retrievant.

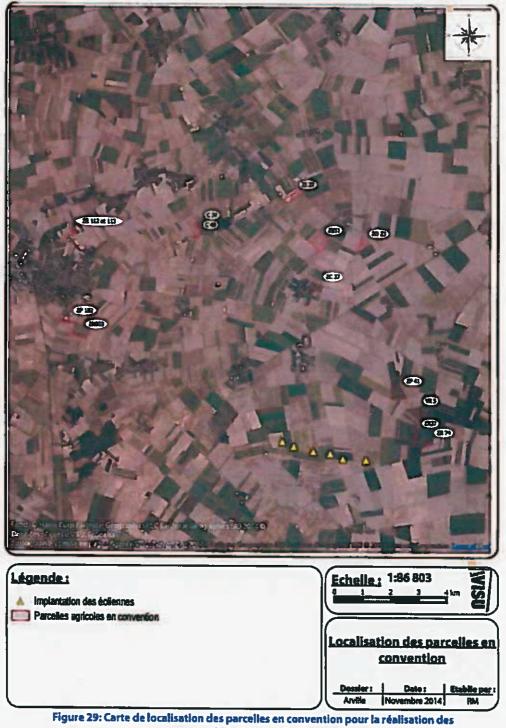
La primate delation part fairs Polic Car moves conditions and fair florance from the La primate delation part fairs Polic Car moves conditions and fair florance florance described for fair fair florance florance des florance fl



Précision sur les modalités de réalisation des mesures de traitement à l'échelle des parcelles

Parmi les 80 hectares de foncier disponibles pour la réalisation des mesures, 15 parcelles appartenant à 6 propriétaires ont été choisies représentant une superficie totale d'environ 32 ha.

Les modalités de réalisation des mesures évoquées sont ici précisées à l'échelle de la parcelle.



mesures de traitement des impacts



















